

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 06551

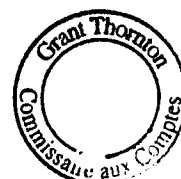
Numéro SIREN : 449 572 999

Nom ou dénomination : JSR

Ce dépôt a été enregistré le 07/01/2022 sous le numéro de dépôt 693

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	2 394 949	212 600	2 182 349	2 064 030
Fonds commercial	10 789 395		10 789 395	10 205 737
Autres immobilisations incorporelles	5 200		5 200	5 200
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	55 690	50 113	5 577	5 535
Autres immobilisations corporelles	20 686 838	13 840 211	6 846 626	6 268 085
Immob. en cours / Avances & acomptes	166 208		166 208	778 041
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	443 505	259 224	184 281	272 129
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 768 559		1 768 559	1 776 885
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 310 343	14 362 149	21 948 194	21 375 642
Stocks				
Matières premières et autres approv.	311 507	57 238	254 269	276 171
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis	24 777 013	5 419 176	19 357 838	22 632 522
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	848 395	402 881	445 515	1 098 722
Fournisseurs débiteurs	11 384		11 384	31 089
Personnel	7 840		7 840	44 302
Etat, Impôts sur les bénéfices	33 492		33 492	44 619
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	303 223		303 223	169 329
Autres créances	369 366		369 366	294 569
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	33 612 120		33 612 120	11 254 270
Charges constatées d'avance	667 498		667 498	748 345
TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 941 839	5 879 294	55 062 544	36 593 937
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif	28 504		28 504	12 889
COMPTES DE REGULARISATION	28 504		28 504	12 889
TOTAL ACTIF	97 280 686	20 241 443	77 039 243	57 982 468



Bilan

	Net au 31/03/21	Net au 31/03/20
PASSIF		
Capital social ou individuel	6 186 425	6 095 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 344 958	2 344 958
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	609 500	609 500
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	9 393 000	6 927 490
Résultat de l'exercice	-3 832 005	2 556 935
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	14 701 877	18 533 883
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	668 549	456 560
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	668 549	456 560
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	32 147 658	16 888 755
<i>Découverts et concours bancaires</i>	17 348	16 978
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	32 165 006	16 905 733
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	3 409 659	3 956 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	60 866	77 751
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 999 841	14 564 073
<i>Personnel</i>	927 118	1 191 719
<i>Organismes sociaux</i>	2 635 840	818 972
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	540 804	645 126
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	899 514	823 958
Dettes fiscales et sociales	5 003 277	3 479 775
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308
Autres dettes	27 860	5 501
Produits constatés d'avance		750
TOTAL DETTES	61 668 816	38 992 025
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	77 039 243	57 982 468

Compte de résultat

	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois	%	du 01/04/19 au 31/03/20 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	53 333 659	100,00	73 148 905	100,00	-19 815 246	-27,09
Production stockée	-1 474 548	-2,76	3 661 878	5,01	-5 136 426	-140,27
Subventions d'exploitation	262 211	0,49			262 211	
Autres produits	4 027 193	7,55	2 309 861	3,16	1 717 332	74,35
Total	56 148 514	105,28	79 120 643	108,16	-22 972 129	-29,03
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut. approv.	17 668 992	33,13	26 926 419	36,81	-9 257 427	-34,38
Variation de stock (m.p.)	28 047	0,05	-21 948	-0,03	49 995	-227,79
Autres achats & charges externes	23 759 031	44,55	26 844 403	36,70	-3 085 372	-11,49
Total	41 456 071	77,73	53 748 875	73,48	-12 292 804	-22,87
MARGE SUR M/SES & MAT	14 692 444	27,55	25 371 768	34,69	-10 679 325	-42,09
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	1 023 667	1,92	1 192 720	1,63	-169 053	-14,17
Salaires et Traitements	7 209 575	13,52	10 188 779	13,93	-2 979 204	-29,24
Charges sociales	2 107 092	3,95	3 105 306	4,25	-998 214	-32,15
Amortissements et provisions	7 508 732	14,08	5 715 170	7,81	1 793 563	31,38
Autres charges	47 358	0,09	56 500	0,08	-9 143	-16,18
Total	17 896 423	33,56	20 258 475	27,69	-2 362 051	-11,66
RESULTAT D'EXPLOITATION	-3 203 980	-6,01	5 113 294	6,99	-8 317 273	-162,66
Produits financiers	62 729	0,12	153 737	0,21	-91 008	-59,20
Charges financières	424 721	0,80	739 885	1,01	-315 164	-42,60
Résultat financier	-361 991	-0,68	-586 147	-0,80	224 156	-38,24
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-3 565 971	-6,69	4 527 146	6,19	-8 093 117	-178,77
Produits exceptionnels	1 039 666	1,95	876 537	1,20	163 130	18,61
Charges exceptionnelles	1 339 193	2,51	1 381 240	1,89	-42 047	-3,04
Résultat exceptionnel	-299 526	-0,56	-504 704	-0,69	205 177	-40,65
Participation des salariés			437 913	0,60	-437 913	-100,00
Impôts sur les bénéfices	-33 492	-0,06	1 027 595	1,40	-1 061 087	-103,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	-3 832 005	-7,18	2 556 935	3,50	-6 388 940	-249,87



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS JSR

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 77 039 243 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 3 832 005 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 05/07/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 à 5 ans
- * Installations techniques : 3 à 5 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine



Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts et coûts des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Les coûts d'emprunts engagés pour l'acquisition ou la production d'un stock sont déduits en charges.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.



Règles et méthodes comptables

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 5 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Conséquences de l'événement Covid-19

Methodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	10 205 737	583 658		10 789 395
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 327 361	886 800	814 012	2 400 149
Immobilisations incorporelles	12 533 098	1 470 458	814 012	13 189 544
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	49 992	5 823	125	55 690
- Installations générales, agencements aménagements divers	16 625 023	2 004 710	442 489	18 187 243
- Matériel de transport	165 312	23 562	9 888	178 986
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 734 670	604 531	18 591	2 320 609
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	778 041	1 035 129	1 646 962	166 208
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	19 353 037	3 673 754	2 118 055	20 908 735
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	531 353	2 152	90 000	443 505
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	1 776 885	153 450	161 777	1 768 559
Immobilisations financières	2 308 239	155 602	251 777	2 212 064
ACTIF IMMOBILISE	34 194 373	5 299 814	3 183 844	36 310 343



Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	1 470 458	3 673 754	155 602	5 299 814
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	1 470 458	3 673 754	155 602	5 299 814
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions	814 012	2 118 055	251 777	3 183 844
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice	814 012	2 118 055	251 777	3 183 844

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Droit au bail et fonds de commerce	10 195 384			10 195 384
Total	10 195 384			10 195 384

Méthodes utilisées pour le calcul des provisions sur actifs incorporels et corporels

1 – Principes

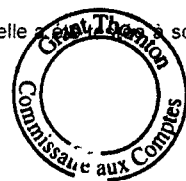
Les fonds de commerce non amortis sont testés systématiquement à chaque clôture d'exercice.

Dès lors qu'il existe un indice de perte de valeur, la valeur nette comptable de l'actif, ou du groupe d'actifs, est comparée à sa valeur actuelle.

A l'issue de ce test de dépréciation, si la valeur des fonds de commerce est notablement inférieure à leur valeur nette comptable, il est constaté une dépréciation pour ramener les immobilisations qui les composent à leur valeur actuelle.

2 - Applications

Les succursales de la société JSR génèrent des entrées de trésorerie indépendantes. A ce titre, chacune d'entre elle est évaluée à son niveau, sur la base de sa valeur actuelle.



Notes sur le bilan

Toutefois, les succursales étant toutes exploitées sous la même enseigne commerciale appartenant au groupe, vendant toutes les mêmes produits, sous la même marque, aux mêmes conditions, dans un environnement homogène, et sur le territoire de France métropolitaine, elles constituent une valeur globale qui doit également être testée au niveau du groupe d'actifs auquel elles appartiennent.

Les tests de valeurs ont été pratiqués en comparant la valeur nette comptable de l'ensemble des éléments des fonds de commerce de chacune des succursales par rapport à sa valeur actuelle, déterminé en fonction de son niveau d'activité.

La valeur actuelle retenue de chaque fonds de commerce a été déterminée en appliquant un coefficient de 80% au chiffre d'affaires hors taxe généré par chaque magasin ; le coefficient de valorisation appliqué dans le secteur du prêt à porter se situant entre 50% et 120% du chiffre d'affaires hors taxe.

Les résultats des tests pratiqués ont mis en évidence des valeurs actuelles supérieures aux valeurs nettes comptables pour 42 magasins sur 43 et des valeurs réelles inférieures aux valeurs nettes comptables pour 1 magasin sur 43.

L'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire Covid 19, le chiffre d'affaires de référence pour le calcul des valorisations des fonds de commerce tient compte des jours de fermetures administratives imposés par le gouvernement, celui-ci a donc été majoré sur la base d'un chiffre d'affaires journalier moyen par boutiques par le nombres de jours de fermeture.

Toutefois, l'ensemble des valeurs actuelles des 43 succursales est supérieur à l'ensemble des valeurs nettes comptables

Compte tenu du niveau de chiffre d'affaires et des cash flow générés, et compte tenu de la valeur globale que représente l'ensemble des succursales pour la société JSR, il n'a pas été constaté de provision suite aux tests pratiqués



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
JSR LUXEMBOURG L-1118 LUXEMBOURG	50 000	-216 643	100,00	-30 563
JSR IS LTD 99 TEL AVIV	2 308		100,00	
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	306 916	50 000	391 197		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	258 131	38 481	84 012	212 600
Immobilisations incorporelles	258 131	38 481	84 012	212 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	44 457	5 781	125	50 113
- Installations générales, agencements aménagements divers	10 959 106	1 699 324	380 301	12 278 129
- Matériel de transport	58 045	33 454	6 647	84 852
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 239 769	255 278	17 817	1 477 231
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	12 301 376	1 993 838	404 889	13 890 324
ACTIF IMMOBILISE	12 559 507	2 032 318	488 901	14 102 924



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 4 400 955 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	391 197		391 197
Prêts			
Autres	1 768 559		1 768 559
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	848 395	848 395	
Autres	725 306	725 306	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	667 498	667 498	
Total	4 400 955	2 241 199	2 159 756

Prêts accordés en cours d'exercice

Prêts récupérés en cours d'exercice

Produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR	21 168
FOURNISSEURS AVOIR A REC	11 384
DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR	440
Total	32 992



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	259 224			259 224
Stocks	3 682 423	5 476 414	3 682 423	5 476 414
Créances et Valeurs mobilières	405 149		2 269	402 881
Total	4 346 797	5 476 414	3 684 692	6 138 519

Répartition des dotations et reprises :

Exploitation	5 476 414	3 684 692
Financières		
Exceptionnelles		

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 5 476 414 euros

Les taux de dépréciation des stocks ont été réactualisés afin de tenir compte des conséquences de la crise du COVID19 sur la valeur des stocks anciens et leurs conditions d'écoulement

Les taux pratiqués au 31 mars 2021 sont les suivants :

- 86% sur les stocks de plus de 6 ans
- 55% sur les stocks anciens de 6 ans
- 35% sur les stocks anciens de 5 ans
- 20% sur les stocks anciens de 4 ans et les stocks permanents.

Le taux de 86% tient compte des taux de remises qui ont été pratiqués avant la date d'établissement des comptes.

Les taux pratiqués au 31 mars 2020 étaient les suivants :

- 55% sur les stocks anciens de plus de 5 ans
- 35% sur les stocks anciens de 5 ans
- 20% sur les stocks anciens de 4 ans et les stocks permanents



Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 6 186 425,00 euros décomposé en 233 450 titres d'une valeur nominale de 26,50 euros.

	Titres au début d'exercice	Titres créés d'exercice	Titres remboursés	Titres en fin d'exercice
Actions ordinaires	230 000	3 450		233 450
TOTAL	230 000	3 450		233 450

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2020.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	6 927 490
Résultat de l'exercice précédent	2 556 935
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	9 484 425
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	91 425
Report à Nouveau	9 393 000
Total des affectations	9 484 425



Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2020	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2021
Capital	6 095 000		91 425		6 186 425
Primes d'émission	2 344 958				2 344 958
Réserve légale	609 500				609 500
Report à Nouveau	6 927 490	2 556 935	2 556 935	91 425	9 393 000
Résultat de l'exercice	2 556 935	-2 556 935	-3 832 005	2 556 935	-3 832 005
Dividendes		91 425			
Total Capitaux Propres	18 533 883	91 425	-1 183 645	2 648 360	14 701 877

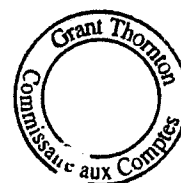
Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	240 867	334 300			575 167
Garanties données aux clients	202 804	1 800	139 727		64 878
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	12 889	28 504	12 889		28 504
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	456 560	364 604	152 616		668 549

Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :

Exploitation		
Financières	28 504	12 889
Exceptionnelles	336 100	139 727



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 61 607 951 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	17 348	17 348		
- à plus de 1 an à l'origine	32 147 658	3 755 935	25 036 551	3 355 172
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 999 841	20 999 841		
Dettes fiscales et sociales	5 003 277	5 003 277		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	2 308	2 308		
Autres dettes (**)	3 437 519	3 437 519		
Produits constatés d'avance				
Total	61 607 951	33 216 228	25 036 551	3 355 172
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	17 538 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	2 309 392			
(**) Dont envers les associés	3 409 659			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FNP	276 434
INT COURUS SUR EMPRUNTS	49 979
AGIOS A PAYER	8 781
PROVISION COM PERSONNEL	9 537
CAP SUR ACCORDS EN COURS	5 855
PROVISION CONGES PAYES	871 806
EFFORT CONSTRUCTION	87 804
CHARGES SOC COM MARS	3 719
CHARGES SOC CONGES PAYES	340 004
CVAE A PAYER	570 338
CFE A PAYER	69 335
TASCOM A PAYER	26 768
ORGANIC CAP	75 583
TAXE DEFI A PAYER	8 768
TVS A PAYER	361
COM GARANTIE PGE A PAYER	76 992
AGEFIH A PAYER	57 989
AVOIRS A ETABLIR	25 460
Total	2 565 513

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTAT D AV.	145 191		
CHARGES CONSTAT D AV. FR. COLLECT	522 307		
Total	667 498		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	51 632 246	764 948	52 397 194
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	542 619		542 619
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	393 691	155	393 846
TOTAL	52 568 555	765 104	53 333 659

Impact de l'événement Covid-19 sur le Chiffre d'affaires

L'événement Covid-19 a eu différents impacts sur le patrimoine, la situation financière, le niveau d'activité, et les résultats de l'entreprise.

Afin de faire face aux difficultés engendrées par l'événement Covid-19, l'entreprise a :

- eu recours au chômage partiel,
- souscrit un prêt garanti par l'état (PGE) pour un montant de 17 538 000 €

Charges et produits d'exploitation et financiers



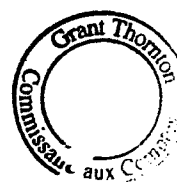
Notes sur le compte de résultat

Résultat financier

	31/03/2021	31/03/2020
Produits financiers de participation	2 152	2 129
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		16 807
Autres intérêts et produits assimilés	292	43 546
Reprises sur provisions et transferts de charge	12 889	18 935
Différences positives de change	47 396	72 320
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	62 729	153 737
Dotations financières aux amortissements et provisions	28 504	42 807
Intérêts et charges assimilées	318 682	545 247
Différences négatives de change	77 535	151 831
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	424 721	739 885
Résultat financier	-361 991	-586 147

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79110000 - TRANSF CHARGES AFFILIES	217 589	
79110003 - TRANSF CHARGES IJSS	1 024	
79110300 - TRANSF REMBT ASSURANCE	239	
79110301 - TRANSF REMBT CHRONOPOST WEB	4 239	
79115000 - VARIAT FRAIS COLLECTION	-41 045	
	182 046	
Total	182 046	



Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités sur marchés	2 507	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	4 323	
Dons, libéralités	144	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	199 914	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	796 204	
Provisions pour risques et charges	336 100	
Dedits et pénalités perçus sur achats et sur ventes		119 450
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion		774 802
Produits des cessions d'éléments d'actif		5 688
Provisions pour risques et charges		139 727
TOTAL	1 339 193	1 039 666

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après Impôt
+ Résultat courant (**)	-3 565 971	-33 492	-3 532 479
+ Résultat exceptionnel	-299 526		-299 526
- Participations des salariés			
Résultat comptable	-3 865 497	-33 492	-3 832 005

(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)

(**) Majoré du montant du CICE

(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 341 personnes dont 3 handicapés.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	19	
Agents de maîtrise et techniciens	3	
Employés	319	
Ouvriers		
Total	341	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : SANDY RLK

Forme : SAS

SIREN : 351185519

Au capital de : 45 735 euros

Adresse du siège social :

124. Rue de la Faisanderie 75016 PARIS



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	33 282
Engagements de crédit-bail immobilier	
Garanties : Nantissements de fonds de commerce	12 830 000
Garanties : Nantissements de comptes bancaires rémunérés	47 048
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc Euros	3 084 043
En cours d'acceptation à payer sur Crédoc en dollars : 19 682 \$	16 787
En cours de Crédits Documentaires irrévocables	16 228
Opération à terme : Terme import : achats de devises à livrer par la banque	613 464
Garanties à première demande	1 723 015
En cours d'aval avec nantissement	334 542
Autres engagements donnés	18 665 127
Total	18 698 409

Dont concernant :

- Les dirigeants
- Les filiales
- Les participations
- Les autres entreprises liées
- Engagements assortis de suretés réelles

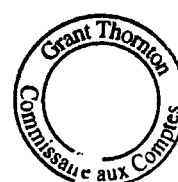
Autres engagements donnés :

- Nantissements de fonds de commerce :

Notre société a consenti des garanties (nantissements) au profit de différents établissements bancaires, dans le cadre d'octroi de prêts.

Les montants garantis à l'origine s'élèvent à 12.830.000 €.

Les garanties y afférentes sont indiquées pour les montants restants dus, soit au 31 mars 2021 à 6.773.566 €.



Autres informations

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériel Outillage	Autres	Total
Valeur d'origine				47 855	47 855
Cumul exercices antérieurs				12 216	12 216
Dotations de l'exercice				9 571	9 571
Amortissements				21 787	21 787
Cumul exercices antérieurs				13 629	13 629
Exercice				9 955	9 955
Redevances payées				23 583	23 583
A un an au plus				9 955	9 955
A plus d'un an et cinq ans au plus				8 210	8 210
A plus de cinq ans					
Redevances restant à payer				18 164	18 164
A un an au plus					
A plus d'un an et cinq ans au plus				15 118	15 118
A plus de cinq ans					
Valeur résiduelle				15 118	15 118
Montant pris en charge dans l'exercice				9 955	9 955

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées

Les engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées sont les suivants :

- Valeur actuelle probable des indemnités à verser : 657 542 €

- Dette actuarielle : 111 976 €

Les provisions pour Indemnités de départ à la retraite (IDR) ne font pas l'objet d'une comptabilisation.

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.



Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

JSR

Société par Actions Simplifiée

Au capital de 6 186 425. €

10/16 Avenue de l'Europe

92300 LEVALLOIT PERRET

Exercice clos le 31 mars 2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et

de Commissariat aux Comptes

au capital de 2 297 184 €

inscrite au tableau de l'Ordre de la région

Paris Ile France et membre

de la Compagnie régionale de Versailles

RCS Nanterre B 632 013 843

91, rue Nationale

59045 LILLE Cedex

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

SAS JSR

Exercice clos le 31 mars 2021

Aux associés de la Société JSR,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société JSR relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.



Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

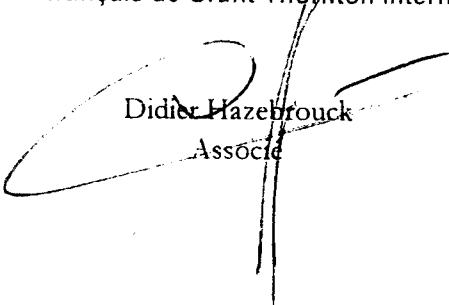
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :



- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lille, le 18 septembre 2021

Le Commissaire aux Comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Didier Hazebrouck
Associé

JSR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.186.425 euros
10 à 16, Avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET
RCS NANTERRE 449 572 999

Copie certifiée conforme

**RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2021
SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021**

Chers associés,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société et des résultats de notre gestion durant l'exercice clos le 31 mars 2021, et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toute information quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

PRESENTATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers ont été arrêtés dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

ACTIVITE DE L'EXERCICE

Ainsi, que vous pouvez le constater, l'activité réalisée au cours de l'exercice écoulé se traduit par un chiffre d'affaires hors taxes qui s'est élevé à 53.333.659 euros contre 73.148.904 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 27,09%.

La déduction des coûts d'achats des marchandises vendues permet de dégager une marge brute globale de 33.814.935 euros représentant 63,40% des ventes de marchandises, contre 49.314.794 euros représentant 67,42% des ventes de marchandises pour l'exercice précédent.

Les autres consommations de l'exercice s'élèvent à 23.411.895 euros contre 26.252.887 euros pour l'exercice précédent, soit une diminution de 10,82%.

L'excédent brut d'exploitation s'établit au titre de l'exercice à 324.917 euros contre 8.575.103 euros pour l'exercice précédent, soit 0,61% du chiffre d'affaires hors taxes.

Les frais de personnel, y compris les charges sociales, sont passés de 13.294.085 euros à 9.316.667 euros, soit une diminution de 29,92%, par rapport à l'exercice précédent.

Il a été procédé à des dotations aux amortissements pour 2.032.318 euros contre 2.030.478 euros pour l'exercice précédent.

Les dotations aux provisions se sont élevées à 5.476.414 euros contre 3.684.692 euros pour l'exercice précédent.

L'ensemble des produits et des charges d'exploitation accuse une perte d'exploitation de 3.203.980 euros, contre un bénéfice d'exploitation de 5.113.294 euros pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

Le résultat financier accuse une perte de 361.991 euros, contre une perte financière de 586.147 euros pour l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel accuse une perte de 299.526 euros contre une perte de 504.704 euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu des produits et des charges de toute nature, l'activité de l'exercice écoulé se traduit par une perte nette comptable de 3.832.005 euros.

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir une perte de 3.832.005,31 euros, que nous vous proposons d'affecter au compte « Report à nouveau ».

ANALYSE DE LA SITUATION PATRIMONIALE

Le fonds de roulement est positif de 24.901.341 euros, il a augmenté de 10.854.345 euros par rapport à l'exercice précédent.

Cette variation s'explique par la différence entre les ressources dégagées au cours de l'exercice et les emplois effectués.

Ainsi durant l'exercice,

Les principales ressources dégagées ont été les suivantes :

- Diminution d'immobilisations	2.694.943 euros
- Souscription d'emprunt	17.538.000 euros

Les principaux emplois ont été les suivants :

- Insuffisance d'autofinancement	1.799.687 euros
- Remboursements d'emprunts	2.279.097 euros
- Investissements	5.299.813 euros

La trésorerie nette est positive de 33.594.772 euros contre un solde positif de 11.237.292 euros pour l'exercice précédent.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Aucun événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice, hormis la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19, et les différentes mesures gouvernementales mises en place pour y faire face, dont les effets ont continué d'impacter notre activité économique jusqu'en mai 2021.

ACTIVITE DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre bureau d'études poursuit ses travaux sur les collections à venir.

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Le comité social et économique n'a émis aucune observation.

PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL

Nous vous indiquons que notre société relève de l'un des cas énoncés aux articles L.225-102, L.225-184 et L.225-211 du code de commerce.

Au titre de l'exercice clos, il n'a été provisionné dans les comptes annuels de notre société aucune somme au titre de la participation des salariés.

INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT

Conformément à l'article L.441-14 et à l'article D.441-6-I du code de commerce, est annexé au présent rapport un tableau dans lequel il est indiqué la décomposition des délais de paiement des fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu, conformément aux modèles figurant en annexe de l'article A.441-2 du code de commerce.

RAPPEL DES DIVIDENDES ANTERIEUREMENT DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du C.G.I., nous vous rappelons le montant des dividendes distribués au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus	
31 mars 2020	/	260.869,57 €	3.739.130,43 €
31 mars 2019	65.217,39 €	/	934.782,61 €
31 mars 2018	26.086,96 €	/	373.913,04 €

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 223 du C.G.I., nous vous informons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses non déductibles du résultat fiscal au sens des dispositions de l'article 39-4 du même code, en particulier :

Amortissements excédentaires	19.440 euros
Autres charges et dépenses somptuaires	2.497 euros

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L.227-10 DU CODE DE COMMERCE

Conformément aux dispositions de l'article L.227-10 du code de commerce, nous vous rappelons les conventions qui se sont poursuivies au cours de cet exercice.

- Contrat de mandat social conclu en date du 30 septembre 2014 avec notre société mère, la société SANDY RLK, modifié par avenant en date du 31 mars 2019.
- Convention de trésorerie conclue en date du 1^{er} décembre 2017 avec la société SANDY RLK et ses avenants, le dernier en date du 1^{er} avril 2020 afin d'inclure dans le périmètre de cette convention l'ensemble des filiales de notre société mère existantes à cette date.

Le président précise que les Commissaires aux Comptes ont été régulièrement informés de la poursuite de ces conventions pour l'établissement de leur rapport spécial.

ACTIVITES DES FILIALES

• JSR IS LTD

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société JSR IS LTD n'a réalisé aucune activité.

• JSR LUXEMBOURG SARL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la société JSR Luxembourg a réalisé un chiffre d'affaires de 409.583 euros et une perte de 182.122 euros.

EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

Nous demeurons attentifs à l'évolution de la situation actuelle liée au Covid-19, dont l'impact final sur l'exercice en cours est difficile à évaluer, dans la mesure où celui-ci va notamment dépendre de la reprise de la consommation après réouverture des commerces amorcée en mai dernier. Bien que nous accusions une diminution de notre niveau d'activité sur la période du 1^{er} avril au 31 juillet 2021, nous restons confiants quant à la reprise de notre activité qui devrait nous permettre d'atteindre pour le second semestre de notre exercice en cours les chiffres antérieurs à la crise sanitaire.

CONCLUSIONS

Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément, et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre présidence pour l'exercice clos le 31 mars 2021.

Pour la société SANDY RLK
Présidente
Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM

JSR
Société par Actions Simplifiée
Au capital de 6.186.425 euros
10 à 16, Avenue de l'Europe
92300 LEVALLOIS PERRET
RCS NANTERRE 449 572 999

Copie certifiée conforme

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2021

Les associés de la société JSR, société par actions simplifiée au capital de 6.186.425 euros divisé en 233.450 actions de 26,50 euros chacune, dont le siège social est situé 10 à 16, Avenue de l'Europe à Levallois Perret (92300), ont tenu au siège social une assemblée générale ordinaire.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Isaac Jean-Claude RHOUM, représentant de la société SANDY RLK, présidente.

Monsieur Didier HAZEBROUK, représentant la société GRANT THORNTON, Commissaire aux Comptes, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Le président constate que les associés présents ou régulièrement représentés possèdent plus de la moitié des actions, et qu'en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée,
La feuille de présence,
L'inventaire des valeurs actives et passives de la société,
Le rapport de gestion du président,
Les rapports du Commissaire aux Comptes,
Le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée.

Le président déclare que l'inventaire, le bilan, le compte de résultat, le rapport de gestion de la présidence et les rapports du Commissaire aux Comptes, la liste des associés, le texte des résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le président rappelle à l'assemblée qu'elle est réunie pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ✓ Lecture du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la société pendant l'exercice clos le 31 mars 2021,
- ✓ Rapport du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission,
- ✓ Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2021,
- ✓ Quitus à la présidence,
- ✓ Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce,
- ✓ Affectation du résultat de l'exercice,
- ✓ Pouvoirs pour formalités.

Le président donne lecture du rapport de gestion du président ainsi que des rapports du Commissaire aux Comptes.

Divers propos sont échangés, personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour de la présente assemblée.

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport de gestion du président et du rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 mars 2021, ainsi que toutes explications complémentaires fournies oralement, approuve dans toutes leurs parties le rapport de gestion de la présidence et les comptes annuels arrêtés à la date du 31 mars 2021, tels qu'ils sont présentés.

L'assemblée générale approuve en conséquence, les actes de gestion accomplis par le président au cours de l'exercice écoulé dont le compte rendu lui a été fait, et donne quitus entier et sans réserve au président de sa gestion pour ledit exercice.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après en avoir délibéré, approuve la proposition d'affectation du résultat telle qu'elle lui a été présentée par le président et décide en conséquence, d'affecter la perte de 3.832.005,31 euros au compte « Report à nouveau ».

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.227-10 du code de commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

QUATRIEME RESOLUTION

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour l'accomplissement des formalités de publicité et de dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce.

Voix pour :

Voix contre :

Abstention :

En conséquence des votes exprimés, cette résolution est

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, qui après lecture a été signé par les associés présents ou représentés.

Article D. 441 I.- 1° : Factures <u>reçues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I.- 2° : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
		1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	1 à 30 jours		31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées						/						
Montant total des factures concernées HT		1 122 027	1 290 052	3 666 956	10 715 930	16 794 967	415 247	173 110	27 575	1 531 506	2 147 440	
		0,66%	0,75%	2,14%	6,26%	9,81%						
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice												
Pourcentage du chiffre d'affaire H.T. de l'exercice							0,39%	0,16%	0,03%	1,44%	2,01%	
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues		néant					néant					
Montant total des factures exclues		néant					néant					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement		☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :					☐ Délais contractuels : ☐ Délais légaux :					

ARTEX

EXPERTISE COMPTABLE & COMMISSARIAT AUX COMPTES

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE DE NANTERRE

4, Rue Pablo Neruda
92000 NANTERRE

Paris, le 20 décembre 2021

Recommandé AR N°1A 197 275 5938 8

Nos Réf. : SD/211210

Dossier : SAS JSR

10-16, Avenue de l'Europe 92300 Levallois Perret

Objet : Dépôt des comptes annuels au 31 mars 2021

Monsieur le Greffier,

Nous vous prions de trouver ci-joint aux fins de dépôt, les documents concernant les comptes de la société ci-dessus référencée, pour l'exercice clos le **31 mars 2021**, à savoir :

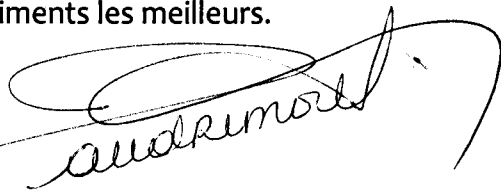
- 1 exemplaire de l'A.G.O. annuelle,
- 1 exemplaire du Rapport de Gestion,
- 1 exemplaire du Rapport du Commissaire aux Comptes

A cet effet, vous trouverez également ci-joint, un chèque de **45,20 euros**.

Nous vous remercions de bien vouloir nous adresser le récépissé de dépôt correspondant.

Dans cette attente,

Nous vous prions de croire, Monsieur le Greffier, en l'assurance de nos sentiments les meilleurs.



Séverine DANDRIMONT
sdandrimont@artex.fr

155 BOULEVARD HAUSMANN
75008 PARIS
TEL. : 01 45 63 20 22
01 45 63 20 70
FAX : 01 45 63 20 44
www.artex.fr

ERIC SADOUD
MARC NAPARSTEK

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes